

Bérarde et Vénéon

du samedi 1er au samedi 8 juillet 2023

Organisateur : Alain Zürcher	Niveau : Soutenu ▲▲
Avec accord : Oui	Semi-itinérant, avec portage 1 jour sur 2
Effectif maximum : 8	Refuges

Nous parcourons la splendide vallée du Vénéon, très connue des alpinistes mais injustement laissée à l'écart des sorties pédestres du club, sans doute parce qu'elle n'est pas incluse dans le GR54 *Tour de l'Oisans*. Normal, la Bérarde est au *centre* de l'Oisans, au bout du cul-de-sac (routier et pédestre) de la vallée du Vénéon.

Entre les Deux-Alpes et la Bérarde, nous cheminerons alternativement en balcon, le long de la rivière et en remontant ses vallons perpendiculaires. Nous terminerons par deux sorties à la journée à partir de la Bérarde.

Cette saison, à laquelle j'ai déjà parcouru deux fois la vallée, est idéale pour apprécier sa flore riche et variée. La faune est également présente, notamment dans les vallons plus sauvages de Lanchatra, de la Mariande ou du Chardon. En cas d'enneigement tardif, le parcours pourra facilement être adapté.

Niveau et esprit

J'ai bien tenté de programmer cette sortie en Moyen+, mais les dénivelés rendent cela impossible, à moins de rester au fond de la vallée ! Mais comment renoncer à remonter les vallons jusqu'aux glaciers qui en dominent le fond ? Ce sera cependant un soutenu **contemplatif** et non sportif, et qui restera cette fois dans la moyenne des sorties soutenues du club. Nous n'arriverons donc pas trop tard aux refuges.

Nous marcherons sur le plat à 4,5 km/h et monterons à 400 m/h. Nous serons sur sentiers, plus rarement sur trace cairnée dans des pierriers, en traverserons quelques-uns ainsi que sans doute quelques petits torrents sans passerelle et quelques névés. Passages vertigineux équipés le premier jour (voir photo).

Participation aux frais

450 € (règlement possible en 2 x 225 €)

Incluant : l'hébergement en demi-pension du samedi 1^{er} au dimanche 9 ; une participation aux frais d'organisation, d'hébergement et de transport de l'organisateur.

N'incluant pas : le transport depuis et vers Paris ; les repas de midi pris en pique-nique ; les boissons dans les refuges.

Transport

Aller suggéré samedi 1^{er} juillet :

- **7h14** TGV Paris Gare de Lyon → Grenoble 10h13 (*départ possible la veille si vous préférez partir moins tôt et passer la nuit à Grenoble*)



- 10h45 Bus T75 de la gare routière voisine → terminus Bourg d'Oisans Agence VFD 12h11
- 12h20 (*correspondance garantie*) Bus T73 → terminus Deux-Alpes Agence VFD 13h00

Rendez-vous avec l'organisateur et début de la sortie à cet arrêt de bus samedi 1^{er} à 13h.

Billets achetables dans le bus. Site des transports de la région: <https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr>

Fin de la sortie dimanche 9 après le petit déjeuner à la Bérarde.

Retour suggéré dimanche 9 juillet :

- **9h55** Bus T77 La Bérarde → Bourg d'Oisans Agence VFD 11h00, *correspondance garantie*
- 11h10 Bus T73 → **Grenoble gares 12h05**
- TGV de votre choix !



Hébergement et repas

Nous dormirons en demi-pension en refuges ou équivalent. Apportez **drap-sac et serviette** !

- **La Cordée (2 nuits)** : lieu fameux et pittoresque au coeur du village de Saint-Christophe-en-Oisans. Nous aurons le dortoir du haut. Hammam possible pour vous détendre.
- **L'Alpe du Pin (1 nuit)** : belle situation en belvédère sur la vallée.
- **La Lavey (2 nuits)** : refuge FFCAM dans une vallée splendide.
- **La Bérarde (3 nuits)** : refuge FFCAM au centre du village. Rénové, en 3 chambres avec sanitaires.

Des pique-niques peuvent être achetés dans tous les refuges (11 à 13 €).

À Saint-Christophe le Relais des Écrins et à la Bérarde le Café du Vénéon font aussi épicerie.

Programme

Sans que ce soit bien sûr souhaitable, un randonneur fatigué peut **alléger** ce programme en restant au refuge les jours « sac léger » (non itinérants), ou en attendant notre retour au début du vallon des Étages pour économiser 5 km de distance et 250 m de dénivélé.

Nous nous adapterons bien sûr à l'**enneigement**, même si notre parcours a été conçu pour rester faisable : les possibles névés délicats se situent en effet tous sur des sections en aller-retour (par exemple vers la Pilatte), voire en fond de vallon au pied des glaciers, quand nous ferons de toute façon demi-tour.



J1 Samedi 1er : Les Deux-Alpes → Miroir des Fétoules → Saint-Christophe : 10,1 km + 755 m - 935 m en 4h de marche effective

Nous emprunterons le spectaculaire ancien chemin qui reliait l'Alpe à Saint-Christophe. Creusé à flanc de falaise au-dessus du Vénéon, il est maintenant équipé de câbles. **Vertige** possible (si réhhibitoire, nous rejoindre en taxi à Saint-Christophe). Avant de descendre sur Saint-Christophe, une courte montée nous permet d'admirer les sommets se reflétant dans le Miroir des Fétoules.

J2 Dimanche 2 : Vallon de la Selle en AR (sac léger) : 17 km ± 1190 m en 6h15

Long mais splendide vallon, austère et minéral au pied des glaciers qui le terminent, mais très riche en fleurs auparavant !

J3 Lundi 3 : St-Christophe → Vallon de Lanchatra → Alpe du Pin : 14,2 km + 1205 m - 875 m en 5h30

Nous longeons le Vénéon et pouvons observer les pratiquants de la via ferrata d'en face. Le vallon de Lanchatra est un résumé des suivants : un bord de torrent riant, une cascade (de la Pisse), un tendre sous-bois, un adorable hameau de maisons en pierres, un verrou glaciaire suivi de son ombilic souvent verdoyant débouchant sur un cirque minéral dominé par les restes de l'ancien glacier. D'après [Wikipedia](#) :

« En **géomorphologie**, un **verrou glaciaire** est la diminution de la largeur et l'élévation du plancher rocheux d'une **vallée glaciaire** au droit d'une zone qui a mieux résisté à l'**érosion** du glacier.

Le verrou, étranglement transversal de la vallée, s'oppose à l'**ombilic**, bassin topographique qui désigne un élargissement et un surcreusement de la vallée juste en amont en raison du ralentissement du glacier au niveau du verrou. Quand les glaciers ont rencontré les dépôts des avalanches de débris plus résistants, ils ont en effet creusé la vallée en amont de ces seuils. À la fin de la glaciation, les eaux des rivières ont ensuite incisé et entaillé la roche plus résistante des verrous glaciaires, donnant naissance aux gorges et aux falaises. »

Puis nous retournons monter à l'alpe du Pin, qui domine le Vénéon en face de Saint-Christophe. Splendide panorama ! Au passage, nous avons aperçu la cascade de la Froide Pisse.



J4 Mardi 4 : Alpe du Pin → Vallon de la Mariande → La Lavey : 13,6 km + 845 m - 835 m en 4h45

Nous atteignons directement le haut du beau vallon glaciaire de la Mariande, avant de descendre admirer sa cascade. Nous remontons ensuite à flanc de coteau vers le vallon plus ouvert et majestueux de la Lavey (ou plutôt de la Muande, nom de son ruisseau). Le site est idéal pour créer des fonds d'écran à partir de vos photographies !

J5 Mercredi 5 : Lac des Bèches en AR (sac léger) : 5,2 km ± 600 m en 3h

Une rude montée nous mène, à la verticale du refuge, à un petit lac et de jolies vues.

Retour au refuge puis : Lac des Rouies en AR (sac léger) : 12 km ± 960 m en 5h

Nous gagnons plus paisiblement le fond du vallon. Une dernière montée hors sentier nous fait découvrir le lac des Rouies au pied du glacier de la Lavey.



J6 Jeudi 6 : La Lavey → Vallon des Étages → La Bérarde : 20,9 km + 1290 m - 1365 m en 7h30

En face du lac des Bèches d'hier, nous montons vers le Cros la Lavey et planons quelque temps en altitude avant de redescendre vers le Vénéon, en observant au passage un oratoire et la cascade de la Lavey. Nous longeons le Vénéon jusqu'à la Bérarde, non sans découvrir au passage notre dernier vallon, qui n'est pas sans rappeler la *Lost Valley* de Glen Coe : le vallon des Étages, le plus plat de tous une fois passé son verrou. Nous nous approchons bien sûr des restes de son glacier.

J7 Vendredi 7 : La Bérarde → Le Chardon → Glacier de la Pilatte (sac léger) : 22 km ± 1000 m en 7h



C'est toujours le Vénéon que nous remontons en obliquant au sud vers la Pilatte, rive gauche à l'aller pour profiter du soleil matinal et découvrir le beau vallon sauvage du Chardon.

Le refuge de la Pilatte étant désormais fermé, une trace sera-t-elle praticable vers le glacier éponyme, dans cette zone généralement enneigée début juillet ? Nous nous contenterons sinon de l'impressionnant glacier du Says, avant de revenir par la rive droite du Vénéon, en passant par le refuge du Carrelet.

Ce qu'écrit la [FFCAM](#) sur le phénomène ayant conduit à la fermeture du refuge :

« Ce bâtiment emblématique est érigé sur un promontoire morainique dominant le glacier de la Pilatte. Or ce dernier a fondu avec le

réchauffement climatique, perdant près de 50 mètres d'épaisseur depuis le début des années 1990. Ce retrait glaciaire a provoqué une déstabilisation du socle rocheux, autrefois soutenu par le glacier, qui jouait un rôle de contrefort. Comme l'expose une étude publiée en 2018 (*), le bâtiment subit les effets d'un phénomène "paraglacière". En s'écoulant, un glacier exerce une force de compression contre les versants. Lorsque la masse de glace diminue ou disparaît complètement, ces versants perdent une partie de leur appui.

Ce phénomène a fait apparaître des fissures au niveau du refuge, suivies annuellement par des experts depuis les années 1990 (des fissuromètres mesurent l'évolution des fissures dans le bâtiment, au demi-millimètre près). Un suivi géologique est également assuré autour du bâtiment, grâce à des extensomètres et des mesures topométriques. Depuis le mouvement brutal constaté en 2008, les repères avaient peu évolué (au plus de quelques millimètres par an). Stupéfaction au printemps 2021 : la repères ont tous subi des mouvements de 2 à 8,5 cm. C'est une accélération nouvelle et brutale de ce phénomène entraînant une fragilisation de la structure du refuge : une instabilité accrue du terrain est donc supposée. L'état de catastrophe naturelle est reconnu. (...)

- L'accès à la plateforme sur laquelle se trouve le bâtiment est désormais interdit.

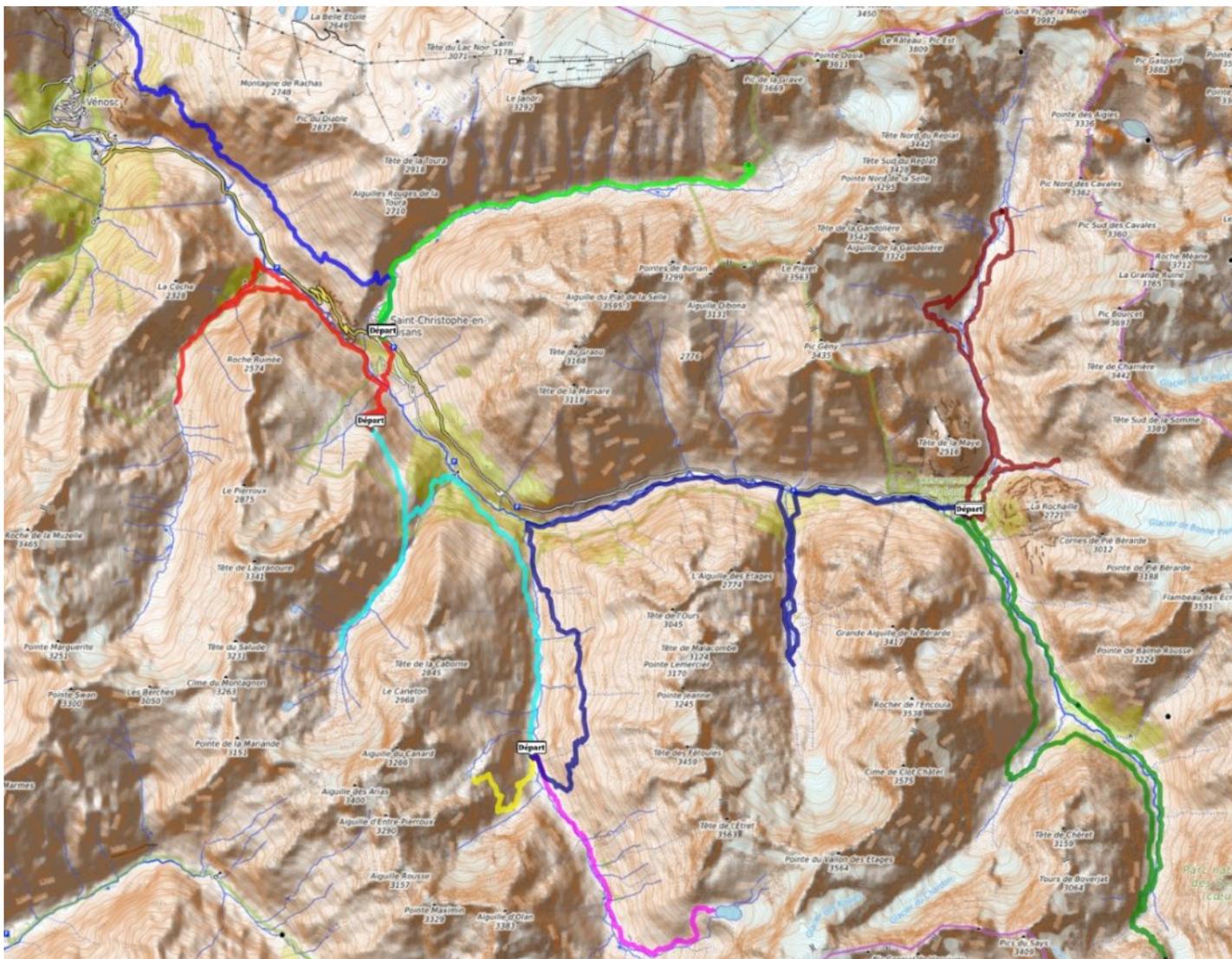
- Le refuge (bâtiment principal et refuge d'hiver) est totalement fermé au public : aucun accueil, hébergement et abri en cas de secours ne peuvent y être assurés. »

J8 Samedi 8 : La Bérarde → Châtelleret (sac léger) : 16,3 km ± 1090 m en 6h

Notre dernière balade remonte en rive droite le torrent des Étançons avant de le redescendre en rive gauche. Pour profiter de vues sur le versant opposé, nous prenons un peu d'altitude au niveau du ruisseau du Plaret. Après le refuge du Châtelleret, nous nous épargnons l'interminable approche du refuge du Promontoire, nous contentant de nous sentir écrasés de loin par la Meije et les lambeaux de glaciers accrochés à sa face sud. Au retour, nous montons apercevoir un dernier glacier, celui de Bonne Pierre. Plus on s'avance et plus le site est impressionnant, dominé par les sommets - le Dôme de Neige et la Barre des Écrins, et le Glacier Blanc est juste de l'autre côté du col des Écrins ! Mais le sentier parcourant le sommet de la moraine du glacier de Bonne Pierre exige un pied sûr, donc nous redescendons très vite !



Vous aurez découvert en 8 jours l'essentiel des attraits du Vénéon et de la Bérarde ! La montée pédestre vers le refuge de Temple-Écrins est plutôt ennuyeuse, la montée au Soreiller et la découverte de l'Aiguille Dibona valent le détour mais sont souvent barrées en début de saison par un méchant névé dévalant vers un torrent... Reste le rude sentier qui monte à l'assaut de l'Aiguille du Plat de la Selle mais redescend bien avant de l'atteindre, en ménageant certes de belles vues sur le versant opposé et la Tête de Lauranoure...



Rappel des principes d'une sortie collective du club :

- *L'organisateur n'est responsable que des participants qui marchent avec lui et sous son autorité.*
- *Il choisit les horaires de départ, le rythme de marche et les pauses adaptés à la réalisation du programme.*
- *Ce programme indicatif n'est pas contractuel : les temps de marche sont estimés ; le parcours peut être modifié à tout moment par l'organisateur en fonction des aléas du terrain, de la météo, du groupe, de l'intérêt des paysages et pour toute raison de sécurité.*
- *Vous devez avoir le **niveau** demandé et avoir randonnée à ce niveau (au moins à la journée, mais avec du **dénivelé**) au cours des mois précédents.*

Vous vous engagez, pendant la sortie :

- ✓ *Si vous marchez derrière, à ne pas vous arrêter sans avoir demandé et obtenu l'autorisation de l'organisateur.*
- ✓ *Si vous marchez devant, à rester à portée de vue et de voix de l'organisateur, à vous retourner fréquemment et à attendre à chaque col et bifurcation possible, ainsi qu'à l'arrivée au refuge.*
- ✓ *Si vous avez une proposition à faire, à la faire à l'organisateur et non directement au groupe.*

Équipement

Papiers

- **Carte CAF** (pour l'assurance et la réduction dans les refuges), pièce d'identité
- Carte bancaire et espèces
- Chèque pour régler un éventuel solde
- Coordonnées téléphoniques de l'encadrant (voir [Kifaikoi](#))

Marche et portage

- Chaussures de montagne avec une bonne accroche et une **cheville bien tenue et protégée (pour les pierriers), imperméables** (goretex ou équivalent) **et montantes pour franchir les torrents et les névés !**
- **Bâtons** très recommandés, aussi pour franchir les torrents !
- Sac à dos de 30 à 40 litres
- Poche à eau à tuyau de 2 litres

Alimentation

- **Pique-nique, en-cas et eau pour la première journée**
- Couteau pliant, cuillère, éventuellement fourchette et gobelet

Hygiène

- Trousse de toilette, petite serviette.

Vêtements

- Chemisette ou tee-shirt
- Pantalon ou short
- Un seul rechange, vous pourrez faire des lessives !
- Chapeau ou casquette.

Pluie et froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant
- Surpantalon de pluie et/ou guêtres (*NB : même sans pluie ni neige, la rosée du matin peut être très mouillante le long du Vénéon!*)
- Housse de pluie du sac à dos
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle
- Sifflet, couverture de survie
- Téléphone mobile et chargeur
- Crème et lunettes de soleil
- Lampe frontale

Nuitées

- Drap-sac
- Bouchons d'oreille
- Sandales

Consignes sanitaires

Chacun devra être en mesure de respecter les consignes en vigueur au moment de la sortie.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 16 février 2023** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.